

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

N° 182. — Juillet-Août-Septembre 1890.

AVIS.

La prochaine séance aura lieu le *Mardi 14 Octobre 1890*,
à deux heures et demie précises, dans la salle de l'ancienne
Ecole des Frères, place du Parvis-Notre-Dame.

SENLIS

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN
9-11, PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 9-11

1890



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice : M227

CB : 6209

SHAS



0 00000 063098

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

N° 182. — JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE 1890.

Avis.

La prochaine Séance aura lieu le Mardi 14 octobre 1890, à 2 heures 1/2 précises, dans la Salle de l'ancienne École des Frères, place du Parvis-Notre-Dame.

Compte-Rendu des Travaux de la Société.

SÉANCE DU 15 JUILLET 1890

PRÉSIDENTE DE M. LÉON MARTIN, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Mussat cesse de faire partie de la Société par suite de ses nouvelles fonctions au Chemin de fer du Midi.

Sont proclamés membres :

- MM. Gentil, ingénieur agronome à Chantilly ;
- Mouÿ, pharmacien de 1^{re} classe à Senlis ;
- Gréhan, cultivateur à Crépy ;
- Naze, cultivateur à Crépy ;
- Michon (Charles), cultivateur-distillateur à la ferme de Saint-Germain, à Crépy ;
- Longuet (Émile), cultivateur à Russy-Bémont, par Crépy ;
- Rosin, cultivateur à Ormoy-Villers, par Crépy ;

MM. Hurand, cultivateur à Rouvres, par Betz ;
Bocquillon fils, cultivateur à Baron ;
Prévoſt, cultivateur à Auger-Saint-Vincent, par Crépy ,
Sagny (René), cultivateur au Murger, par Verberie ;
Devouge (Eugène), cultivateur à Fay, près Saintines, par Béthisy-
Saint-Pierre ;
de Marcillac, à Bessemont, commune de Vez, par Villers-Cotterêts.

Dépouillement de la Correspondance.

Discours de MM. Maunoir et Bourgeois au Congrès des Sociétés savantes.
(Envci du Ministère).

Des Maladies régnantes et de la Mortalité dans l'arrondissement de Senlis,
par le docteur Pauthier. (Hommage de l'auteur).

Bulletins des Sociétés correspondantes, Journaux et Prospectus.

La séance est presque entièrement consacrée aux dernières mesures à
prendre pour le Concours de Crépy et aux difficultés que fait naître le
mauvais temps pour l'essai des Moissonneuses-Lieuses.

M. le Président fait remarquer qu'il a fait insérer le Projet de Tarif des
Douanes de la Société des Agriculteurs de France dans le Bulletin, afin que
tous les membres puissent en prendre connaissance pour la discussion qui
aura lieu à la séance d'octobre ; il s'engage en outre à donner à la même
séance, si le temps le lui permet, un rapport sur les prestations, pour répondre
à l'enquête qui se fait en ce moment.

Le Président de la Société,

LÉON MARTIN.

Le Secrétaire,

LEFEBVRE DE LA FARGUE.

Nous recevons de M. Gibert, de Lévignen, dont le dévouement à la cause
commune est servi par une grande intelligence des choses de la culture, une
notice sur l'éclosion des vers blancs en 1890. C'est le résultat d'une enquête
faite par ses soins que nos collègues seront heureux de trouver dans ce
Bulletin.

X. L.

Vers blancs. — Ecllosion en 1889 (1)

PREMIÈRE PARTIE

Résultats de l'enquête.

37 cultivateurs et fabricants de sucre ont répondu à l'invitation qui leur avait été adressée.

Voici le résumé de leurs renseignements :

Terres rapprochées de défrichement destinées à êtreensemencées en betteraves en 1890.

	Moyennes à l'hectare	Destruction p. %
Ecllosion non contrariée	114.000	Témoin
Labour profond en août.....	8.300	93
— septembre	27.430	76
— octobre.....	36.000	68
Labour superficiel en août	54.560	52
— septembre.....	49.000	27
— octobre.....	114.000	0

Terres éloignées de défrichement et destinées à êtreensemencées en betteraves en 1890.

	Moyennes à l'hectare	Destruction p. %
Ecllosion non contrariée.....	70.300	Témoin
Labour profond en août.....	31.340	55
— septembre.....	25.300	64
— octobre.....	52.870	25
Labour superficiel en août	25.300	64
— septembre	62.200	12
— octobre.....	70.300	0

(1) A la suite des craintes manifestées par la Société des Cultivateurs réunis de la Sucrerie d'Antilly, au souvenir des ravages causés il y a trois ans par les vers blancs, dans la période où on allait entrer, une circulaire et un tableau à remplir leur étaient adressés, ainsi qu'à quelques cultivateurs et fabricants de sucre de l'Oise et départements voisins.

Le présent rapport a pour but de rendre publics les faits qui ressortent de l'enquête.

Terres actuellement en blé.

	Vers blancs à l'hectare.
Après betterave.....	40.100
Après luzerne défrichée tardivement.....	173.500
— au 15 juillet.....	15.000
Jachère nue au 1 ^{er} juillet.....	33.000
—	
Luzernes et sainfoins d'au moins deux ans.....	160.700
Prairies naturelles vallée.....	265.000
Prairies naturelles sèches { dans 4 rapports.....	0 p. °/o
{ dans 9 rapports.....	127.000
Terres en friches.....	219.600
Bois.....	18.000

La proximité des bois a augmenté sensiblement toutes ces moyennes à l'hectare.

Dans des conditions identiques, la terre fine a donné une proportion de vers dix fois plus grande que la terre forte.

Tous ces chiffres moyens résultent de 227 déclarations portant chacune sur la moyenne d'un certain nombre d'expériences faites dans trente-sept communes différentes de l'Oise, de l'Aisne, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et de l'Eure, dans des sols par conséquent divers.

Voici dans l'ordre descendant les moyennes par hectare :

	Départements.	Vers blancs.
MM. Duru, Gondreville.....	Oise.	241.500
Delury, la Gatelière.....	d°	236.000
Cartier, Ormoy.....	d°	214.600
Maurice, Macquelines.....	d°	188.600
Huvier, la Tournelle.....	d°	127.800
Râperie d'Ecouis.....	Eure.	125.000
Duvivier, Russy-Bémont.....	Oise.	105.700
Léon Martin, Ermenonville.....	d°	98.700
Sucrerie de Vassandres.....	Eure.	97.500
Heurlier, Thury.....	Oise.	92.600
Rouge, Etrépany.....	Eure.	91.200
Roland, Barbery.....	Oise.	80.500
Huroux, Mermont.....	d°	77.300
Oury, Boullarre.....	d°	73.700
Collinet, la Villeneuve.....	d°	71.700

	Départements.	Vers blancs.
MM. Proffit, Mareuil-sur-Ourcq	Oise.	69.000
Triboulet, Bohain.....	d°	65.000
Toupet, Fonteneil.....	d°	61.700
Aubineau, Ciry-Salsogne.....	Aisne.	55.000
Gibert, Lévignen	Oise.	52.300
Ferry, Beaurain	d°	46.400
Doré, Gamaches	Eure.	44.000
Moquet, Montlévêque.....	Oise.	43.300
Parmentier, le Luat.....	d°	37.600
Le Bref, Etrépagny.....	Eure.	30.000
Gibert, Billefont.....	Oise	30.300
Proffit, Grange-aux-Bois.....	d°	25.000
Bahin, Rozet Saint-Albin.....	Aisne.	23.600
Gautier, Plessis-Placy.....	Seine-et-Marne.	16.800
De Cornois, Vauciennes.....	Oise.	16.500
Parmentier, Saint-Mard.....	d°	13.800
Rosin, Ormoy-Villers	d°	13.000
Lemoine, Duvy.....	d°	8.000
Gréhan, Hazemont	d°	7.800
Moquet père, Brégy.....	d°	<i>{ Ont déclaré n'avoir que peu ou pas de vers blancs.</i>
Rommetin, Plessis-Belleville	d°	
Pasquier, Tremblay.....	Seine-et-Oise.	<i>{ Pas de vers blancs.</i>

La moyenne générale des 34 tableaux remplis est de 76.000 vers blancs à l'hectare.

Il y a lieu de tenir compte dans une certaine mesure de ce que les essais ont eu lieu souvent dans des champs à portée des bois; la moyenne vraie doit donc être considérée comme inférieure à celle ci-dessus.

Nous n'en restons pas moins aux prises avec un ennemi redoutable qui a pour lui le nombre et qui a profité jusqu'aujourd'hui de l'isolement des observations de tous les intéressés.

Cette enquête a pour but de combler cette lacune.

Elle démontre que les labours d'été, qui sont déjà payés si généreusement par les récoltes qui suivent et par l'amélioration du sol, ont encore une influence énorme sur la destruction des vers blancs dans la première période de leur éclosion.

A cette époque, les labours profonds ont détruit les larves dans une pro-

portion constante qui est en moyenne de 74 % en août et septembre et de 46 % en octobre.

Les labours légers avec de grands écarts n'ont fait disparaître en moyenne que 46 % en août et septembre et rien en octobre.

Pour nous rendre compte de ces écarts, il est indispensable de savoir que le ver blanc remonte lorsque la terre est chaude et humide, et qu'il descend au contraire lorsque la terre est sèche et froide.

C'est ce que la taupe, qui lui donne la chasse, nous indique en traçant des galeries horizontales et superficielles dans le premier cas et des cheminées verticales avec taupinières quand sa proie est descendue.

On s'explique dès lors que le labour superficiel qui a fait son œuvre de destruction lorsque les vers étaient remontés, n'ait produit aucun effet quand ceux-ci se trouvaient en dessous de la couche de terre remuée.

Il est à remarquer que les labours à la bêche ont produit exactement les mêmes résultats que ceux faits à la charrue.

Un grand jardin labouré l'été dernier en vue de la destruction des vers blancs, est aujourd'hui absolument indemne; si ce n'est dans les quelques parties ensemencées, notamment dans les plants de fraisiers, où on en compte actuellement 44 au mètre superficiel.

Avis aux horticulteurs!

Cette enquête aura aussi pour résultat de dévoiler l'instinct du hanneton qui dépose ses œufs de préférence là où sa progéniture trouvera le mieux à vivre et sera moins contrariée; c'est-à-dire dans les gazons où la moyenne de larves par hectare a donné, savoir :

Dans les prairies naturelles vallée.....	265.000
Dans les terres cultivables restées en friches.....	219.000
Dans les vieilles luzernes défrichées tardivement.....	173.500
Dans celles de deux ans	160.000
Dans les récoltes de même nature rapprochées de défrichement.	114.000
— — éloignées de défrichement...	70.300

Il est remarquable que dans près d'un tiers de prairies naturelles sèches on n'ait pas constaté la présence d'un seul ver blanc, tandis que la moyenne de neuf rapports sur ces mêmes prairies a été de 127.000

Nous saurons aussi que si le hanneton se nourrit sur les arbres, il pond peu dans les bois. Dans les trois quarts des cas, il y a eu absence complète de larves.

Puissent ces données être le premier jalon de la voie à suivre pour nous affranchir de ce fléau.

DEUXIÈME PARTIE

Destruction des Vers blancs.

Sortons de la statistique et aidé de ses enseignements et de nos remarques personnelles, recherchons ce qui nous reste à faire pour nous débarrasser de l'ennemi, jusqu'à sa transformation en hanneton.

Nous l'avons laissé tranquillement passer l'hiver, du 1^{er} novembre au 25 avril dernier, alors que descendu à environ dix centimètres au-dessous des plus profonds labours, nous ne pouvions l'atteindre.

Mais par la méthode adoptée dans l'enquête, nous l'avons compté dans les terres destinées à être ensemencées en betteraves spécialement.

Celles qui en contiendront le plus seront ensemencées les dernières, dans la période qui suivra le 1^{er} mai, époque à laquelle le ver blanc est remonté pour recommencer ses ravages.

C'est alors que dans un champ hersé et roulé la plus petite pluie le ramènera à moins de six centimètres de la superficie.

C'est là qu'il faut l'attendre et par des labours légers suivis immédiatement de hersages, roulages, trécyclages énergiques la destruction s'en fera presque complètement. Ce procédé m'a réussi personnellement chaque fois que je l'ai employé.

Cette année, grâce à la nouvelle méthode, je puis chiffrer les résultats de l'opération.

Dans un champ de 4 hectares, dix trous de chacun un centiare ont donné une moyenne de 165.000 vers à l'hectare.

A la levée des betteraves après les procédés d'écrasements, de froissements plus haut décrits, dix trous de même superficie n'ont donné que 6.000 en moyenne à l'hectare.

La destruction avait été de 96 %.

Aussi les betteraves végètent actuellement sans donner le moindre sujet d'inquiétude.

Il est un fait mis en lumière par les corbeaux, c'est que le ver blanc a besoin d'air pour vivre.

A la suite d'une grande pluie, lorsque le passage d'un troupeau a battu un chemin dans une terre cultivée, on aperçoit bien vite de petites cloches ou écailles de terre soulevée, sous lesquelles la tête du ver blanc est apparente ; c'est la porte qu'il vient de soulever pour prendre l'air.

Les corbeaux s'en aperçoivent bien vite et n'ont qu'à s'abaisser pour les cueillir.

La terre humide et serrée oblige le ver à rester à la superficie à la discrétion de ceux qui veulent le détruire.

Mais il préfère habiter dans le gazon retourné d'un labour ou dans un fumier en décomposition. Il se nourrit de l'un ou de l'autre. Il les préfère même quelquefois aux racines.

C'est encore là, qu'un labour supplémentaire immédiatement suivi de hersages et roulages énergiques, doit venir le mettre à jour pour en avoir raison.

Mais déjà les betteraves sont semées et dans toutes les prairies artificielles destinées à être ensemencées en blé à l'automne, la ponte n'a pas été encore contrariée ; l'ennemi est au complet.

Les mêmes procédés qui se concilient fort bien avec la culture préparatoire du blé, auront facilement raison du plus grand nombre.

Vient la moisson.

Le ver blanc devenu adulte compte déjà plus d'un an d'existence, il est non à son maximum de grosseur, mais dans toute sa vigueur.

Les déchaumages non brisés ne le détruiront pas dans les mêmes proportions que l'année précédente par l'effet d'un simple déplacement.

Il résulte en effet de l'enquête que plus les labours s'éloignent de la période de l'éclosion et moins grande est la destruction.

Le ver supporte d'autant mieux le déplacement par le labour qu'il est plus âgé.

Mais s'il a pour lui cet avantage, il est devenu gros, son contact avec tous les instruments aratoires va s'accroître d'autant ; ce sera encore et surtout le cas de procéder par écrasement, par des façons répétés qui suivront immédiatement la charrue et ne lui donneront pas le temps de s'enfoncer pour s'y soustraire.

Nous remarquerons en passant que tous ces procédés préconisés sont généreusement payés par la récolte suivante et la propreté du sol, et qu'ils se concilient très bien avec tous les genres de culture.

Ils auront de plus pour effet de nous débarrasser gratuitement d'un fléau qui gagnait du terrain plutôt que d'en perdre.

Le froid revient et pour la deuxième fois le ver blanc reprend ses quartiers d'hiver, pour ne reparaitre que fin avril suivant.

A cette époque, bien qu'il ait perdu de sa voracité et qu'il soit devenu lourd et paresseux, nous lui réserverons le même accueil que l'année précédente jusqu'au jour voisin du 1^{er} juillet, où, âgé déjà de deux ans, il s'enfoncera pour se transformer en chrysalide, puis en hanneton.

Faute de pouvoir le gêner dans ces évolutions nous le laisserons tranquille, jusqu'à sa sortie en hanneton qui aura lieu les premiers jours de mai 1892.

Mais ce sera pour recommencer avec lui une chasse décisive d'un nouveau genre, dans laquelle heureusement nous avons fait école l'an dernier.

TROISIÈME PARTIE

Destruction des Hannetons.

Le moment est solennel ; nous n'avons plus à lutter que contre ce qui reste de l'armée décimée des vers blancs, au moment où elle est à découvert et le plus facilement vulnérable, alors qu'une destruction bien organisée peut nous affranchir pour longtemps du fléau.

L'effort à produire doit être à la hauteur du résultat.

Et ce résultat serait tel que certaines personnes autorisées et revêtues d'un caractère officiel, ne craignent pas d'avancer que ce fléau coûte annuellement à la culture française plus de 250 millions.

Il est donc intéressant de rechercher au prix de quels sacrifices elle pourrait s'affranchir d'un pareil tribut.

Forts de l'expérience que nous avons acquise l'an dernier dans notre premier essai de destruction, de l'étude que nous avons faite des mœurs du hanneton et des enseignements de l'enquête qui précède, nous possédons les éléments qui nous permettent d'aborder cette tâche.

Nous savons maintenant que le hanneton s'accouple aussitôt sa première sortie de terre ; que la femelle fait communément de 2 à 3 pontes de chacune 12 à 20 œufs, soit 16 en moyenne, et ce à 9 jours environ d'intervalle.

La durée de l'existence du hanneton varie de 25 à 30 jours ; la femelle surtout atteint ce maximum.

Ceci résulte d'expériences presque officielles ou tout au moins indiscutables, qui ont d'ailleurs été confirmées par la pratique.

En effet, la sortie générale des hannetons a eu lieu l'an dernier le 5 mai, grâce à une température élevée et très propice.

Le 12, presque toutes les femelles effectuaient leur première ponte dans les sacs où elles étaient apportées à l'endroit de la réception.

La destruction qui s'opérait chez moi à l'aide d'une rape à cidre mettait à nu à cette date, au milieu de la bouillie, tout un fouillis d'œufs arrivés à maturité (1).

(1) Ce moyen de destruction est essentiellement pratique.

Les hannetons sont vidés à la réception dans un cuvier rempli d'eau d'où on les prend dans une passette à claire-voix pour les mettre dans la trémie.

Dans les cages d'observation, le réaccouplement avait lieu 2 jours après : c'est-à-dire à 9 jours d'intervalle du premier contact.

Je me suis étendu sur ces faits, parce qu'ils ne doivent pas être perdus de vue un instant dans toute destruction bien organisée.

Pendant que s'accomplissait l'œuvre de la reproduction, que se passait-il dans les communes qui avaient répondu à l'appel des syndicats ?

On payait aux ramasseurs 10 centimes le kilogr. de hannetons au début, plus tard 15 centimes ; certaines communes mêmes abordèrent le prix de 0,20 centimes pour opérer contre les derniers sujets de l'arrière-garde.

Tandis que la progression inverse seule eût été juste ; puisqu'on en était arrivé à payer double les hannetons qui avaient effectué leur dernière ponte en lieu sûr et qui ne représentaient plus par conséquent aucune valeur au point de vue de la destruction visée.

On se demande naturellement si à ces prix les ouvriers gagnaient leur vie.

Je les ai vus à l'œuvre, je les ai soldés et je déclare qu'ils gagnaient beaucoup plus qu'à tous autres travaux ; ceux surtout qui utilisaient leur famille, et ce, malgré leur inexpérience d'un travail nouveau, exécuté dans des conditions défavorables.

Aussi *on peut affirmer* que toutes dispositions prises en vue d'une grande bataille, notamment le nettoyage à l'avance des bordures de forêts et de tous endroits où la chasse devrait avoir lieu, et le prix de ramassage porté de suite à 0 fr. 25 le kilog., les hannetons seraient happés au fur et à mesure de leur sortie et la race mise pour longtemps hors d'état de nuire.

Pour savoir ce que coûterait cette opération il suffirait, à l'aide de la méthode nouvelle, de faire en mars précédant la sortie, sur le territoire de chaque commune, un trou par 10 hectares de variétés de culture, en prendre alors la moyenne pour avoir le nombre approximatif de hannetons à détruire ; multiplier ce nombre par le poids d'un seul, soit 0 gr. 750 pour avoir le poids total, et par 0 fr. 25 pour avoir le montant de la dépense.

En nous appuyant sur les chiffres mêmes de l'enquête, tenant compte de ce qu'ils s'appliquent surtout aux terres les plus infestées par suite de la

Une plaque de cuir ajustée sur la ligne de rapage permet de ne laisser aucun jeu entre cette plaque et la rape.

Les hannetons réduits en bouillie à raison de 100 kilog. en deux ou trois minutes sont mélangés de suite à pareille quantité de plâtre et de sulfate de fer et enlevés aussitôt pour servir d'engrais.

Cet engrais convient surtout à la végétation foliacée ; aux choux ou au maïs, par exemple. La saison est trop avancée alors pour l'employer pour betteraves qui ne pousseront qu'en feuilles.

proximité des bois, et faisant la part des destructions naturelles (1) pendant près de 2 années que le ver blanc doit rester encore en terre ; supposons un instant, et ce chiffre ne peut être loin de la vérité, que la sortie des hannetons soit de 20.000 à l'hectare.

Ce chiffre en effet ne saurait être inférieur à la réalité. Il donnerait par une reproduction non troublée (la femelle pondant en moyenne 40 œufs) une éclosion de 400.000 vers blancs par hectare ; ce qui serait énorme.

Acceptons pour un instant ce chiffre de 20.000 hannetons à l'hectare (soit 2 par centiare) comme un maximum ; à raison de 0 gr. 750 par sujet et à 0 fr. 25 par kilogramme, chaque hectare de culture serait affranchi pour toujours du fléau moyennant une dépense une fois faite de 3 fr. 75 par hectare.

Voilà où nous conduirait la collectivité bien organisée.

En regard de ce résultat, je suis contraint de reconnaître qu'abandonné à moi-même, j'ai dû subir sur les 250 hectares que j'exploite depuis trente ans plus de 50.000 francs de dommages du fait du ver blanc. Ils se continueront dans les mêmes proportions chez moi comme chez tous nos confrères jusqu'à ce que le vrai finisse par se faire jour.

N'oublions pas le côté financier de l'affaire, car l'argent c'est le nerf de la guerre.

Le crédit ne doit pas plus faire défaut pendant l'opération que la poudre pendant la bataille.

Cessons de faire appel à la générosité ; c'est un impôt qui a le tort de produire peu et de frapper sur les gens de cœur au profit de ceux qui n'en ont pas.

Le foncier qui va bénéficier de cette grande mesure doit en faire la dépense, qui sera amortie dans les dix années qui suivront l'opération, pour que la répartition en soit équitable entre tous les intéressés.

Le Conseil général de chaque département couvrirait les 4/5 de la dépense totale par voie d'emprunt remboursable avec amortissement en dix années par un prélèvement sur l'impôt foncier.

Les communes seraient autorisées à s'imposer pour le dernier cinquième

(1) Pour qu'il y ait équilibre entre la reproduction des vers blancs et leur destruction, il faut que cette destruction, dont la plupart des causes multiples nous échappent, se chiffre par près de 19 vingtièmes ou 95 % pour toute période triennale ; puisque la reproduction se multiplie tous les 3 ans par 20, par cette raison que la femelle pond en moyenne 40 œufs environ et que le nombre des femelles est à peu près le même que celui des mâles.

Le mâle se distingue de la femelle surtout par ses antennes beaucoup plus développées.

Lorsque la femelle est pleine d'au moins 4 ou 5 jours, il est facile de s'en rendre compte en la divisant en deux parties à la ceinture.

Les œufs apparaissent alors en pelote gélatineuse ; on peut déjà facilement les compter.

qui devrait être dépensé parallèlement avec les quatre autres cinquièmes mis à sa disposition.

De la sorte les intérêts généraux seraient sauvegardés par l'intérêt particulier de la commune.

Si l'on considère la dépense totale qu'occasionnerait pour le seul département de l'Oise cette destruction générale au prix de 3 fr. 75 par hectare précédemment établi, nous aurions pour les 400.000 hectares environ de terres cultivables que contient ce département une dépense totale une fois payée de 1.500.000 francs amortissable en dix années, soit par an, intérêt compris, 184.000 francs, et par hectare une annuité de 0 fr. 46.

Il y a loin de là aux 250 millions de francs que les ravages du ver blanc causent annuellement à la culture française d'après des appréciations autorisées.

Dans tel ou tel département où ces dégâts annuels se chiffrent par 8 ou 10 millions, il suffirait d'un capital une fois payé, 6 fois moindre pour s'en affranchir absolument.

En un mot, un capital de 1.500.000 francs rapporterait 8 à 10 millions de rente annuelle dans un pays où le taux de l'argent est descendu à 3 1/2 ./% !

La vérité est parfois invraisemblable.

Si on envisage cette grande opération par le côté étroit, on trouvera que le prix de 0 fr. 25 pour le ramassage d'un kilog. de hannetons est beaucoup trop élevé et que les hannetons pourraient arriver en décharge comme engrais.

Lorsqu'une semblable affaire amène l'aisance chez les pauvres gens en même temps que la prospérité à la ferme, il n'y a pas lieu de songer même à rogner la part des ramasseurs.

Quant à la valeur comme engrais des hannetons détruits, elle ne fera que couvrir certains frais accessoires, forcément imprévus.

RÉSUMÉ

Il résulte de ce qui précède qu'il serait relativement facile et peu dispendieux de s'affranchir par un vigoureux effort d'un fléau qui cause annuellement tant de ruines à l'Agriculture.

Les Conseils généraux, dispensateurs des moyens d'action, ne nous marchandent pas leur concours, *si les faits avancés sont exacts.*

S'ils ne le sont pas, la parole est à la contradiction.

Lévignen, le 15 mai 1890.

GIBERT.

Organisation du Crédit agricole par les Syndicats.

(Extrait du discours de M. Méline, à Remiremont.)

J'ai pensé avec les hommes éminents qui ont bien voulu depuis un an surtout creuser le problème avec moi, que c'était sur les syndicats qu'il fallait prendre notre point d'appui pour donner au crédit agricole sa véritable base. C'est dans cet esprit que j'ai déposé, avec mes collègues du bureau du groupe agricole, un projet de loi tendant à les autoriser à faire des opérations de crédit et à se constituer en petites banques rurales.

Ils ont à mes yeux l'avantage immense de résoudre les deux principales difficultés auxquelles se sont heurtés jusqu'à présent tous les projets d'organisation du crédit agricole.

La première est relative à ce que j'appelle le triage de la clientèle qui a paru impossible jusqu'à ce jour avec les banques agricoles constituées dans les conditions des banques ordinaires. Mal renseignées sur la solvabilité, la probité, la capacité de leurs emprunteurs, elles en étaient réduites à faire en quelque sorte leurs placements au hasard et ne recueillaient que des pertes. Avec les syndicats, rien de pareil à redouter ; les hommes honorables qui les composent vivent au milieu de cultivateurs, ils connaissent à fond leur situation, leur caractère, leur valeur professionnelle et peuvent fixer avec une exactitude rigoureuse l'étendue du crédit qu'on peut leur accorder.

Dans un pareil système les pertes sont presque nulles.

Un autre écueil des banques agricoles ordinaires, c'est l'impossibilité de contrôler l'usage que font les emprunteurs du crédit qu'on leur accorde. Si on donne de l'argent à un agriculteur pour acheter des semences, des engrais ou du bétail et qu'au lieu de lui donner cet emploi il s'en serve pour payer ses dettes ou augmenter son bien-être, il se trouve qu'on lui a rendu un très mauvais service ; car il se ruine et ruine la banque qui a eu confiance en lui.

Pour échapper à ce danger les syndicats n'auront qu'à prendre une précaution bien simple : ce sera de ne pas verser d'argent à leurs adhérents et de leur donner en nature les semences, engrais, outils et bétail dont ils ont besoin. S'ils ne le veulent pas ou ne le peuvent pas, ils se contenteront de donner leur caution aux fournisseurs et de prêter leur signature que ceux-ci pourront escompter à beaux deniers comptants.

C'est sur ces quelques idées très simples que repose notre projet et je considère que ce qui fait sa force, c'est sa simplicité même. J'ai toujours

pensé pour ma part que c'était par en bas et non par en haut qu'il fallait organiser le crédit agricole si on voulait l'asseoir solidement et c'est ce que nous avons essayé de faire.

Sans doute je ne me dissimule pas qu'au-dessus de cette organisation fondamentale il faudra un organisme financier supérieur qui la complète. Je comprends très bien que les faibles ressources des membres des syndicats ne seraient pas suffisantes pour fournir tout le capital nécessaire à la transformation de notre production agricole; mais rien ne sera plus facile que de créer au-dessus d'eux le vaste réservoir de capitaux destiné à les alimenter.

Je ne perds pas de vue ce côté de la question et je m'occupe également de sa solution.

Je sais trop bien que dans notre pays il ne suffit pas de voter une bonne loi pour qu'elle produise tous ses résultats utiles; il faut, quand elle est votée, la suivre et la surveiller dans son perfectionnement et son application. C'est ce que je suis résolu à faire et ce sera le dernier service que je pourrai rendre à notre agriculture.

Revue,

PAR X. LEFEBVRE DE LA FARGUE.

Les dix francs sur le sucre indemne. — La margarine. — Le plâtrage des vins. — Les champs de démonstration.

Notre riche concours de Crépy avait son point noir : la menace d'un nouvel impôt de dix francs sur le sucre indemne ; le tour est joué. Le député de l'arrondissement nous a donné son vote, et M. Chauveau a fait de même au Sénat. « Nous sommes battus, » dit le *Journal du Syndicat des Fabricants de sucre*, « et ce qui ajoute à la déception, c'est que notre défaite est le prix d'une véritable trahison. A l'heure du scrutin, un député disposant de 24 voix favorables à l'industrie de la glucoserie, vint offrir à la commission du budget de voter contre la sucrerie, si la commission abandonnait le relèvement de 4 fr. du droit sur les glucoses, ou l'abaissait au chiffre de 1 fr. 50. Le marché fut conclu séance tenante, et les 24 voix de la glucoserie qui nous étaient acquises jusque là se retournèrent contre nous. »

« Vous avez fait voter le dégrèvement de l'impôt foncier, Monsieur Rouvier, » dit le Comité de rédaction du *Progrès agricole*, « et pour ces quinze millions, vous demandez trente millions à la culture du Nord. » — Notre arrondisse-

ment aura malheureusement à payer une assez large part de ces vingt-cinq à trente millions.

Beurre et Margarine. — Nous nous rappelons tous la première margarine fabriquée par M. Mège-Mouriès avec de la graisse de bœufs abattus le jour même. Le mode d'opérer n'est plus celui de l'inventeur et les précautions sont moindres. Les margarines, les unes bonnes et de garde, d'autres saturées de sel ou nauséabondes ont pris chez les épiciers et fruitiers la place du beurre, que la loi est insuffisante à protéger. La loi sur les beurres? Ah! le bon billet! La régie doit signaler les fraudes et le pharmacien faire l'analyse : travail long, difficile et dispendieux, surtout s'il faut aller au tribunal. La régie jusqu'ici n'a rien découvert, et cependant, dans notre inspection d'arrondissement, nous avons vu cinquante boîtes de margarine sans étiquette, et dix fois nous avons surpris des épiciers la vendant comme beurre demi-sel, au prix de 20, 22, 24 et 26 sous la livre. On dit, « c'est le beurre des pauvres ; » triste beurre! nous en savons quelque chose pour l'avoir goûté pendant trois heures (car en tournée, c'est encore le palais le meilleur réactif).

Le Comité de résistance pour l'industrie des suifs nous a adressé, comme aux autres Sociétés du reste, une pétition qu'il a déjà fait signer par tous les épiciers, pour demander le rejet de la proposition Cluseret et Villebois-Mareuil, ayant pour but d'imposer la coloration en rouge ou en rose de la margarine du commerce ; — c'est bien avouer que la fraude seule favorise la vente de ce suif amélioré. On met en avant l'intérêt de l'ouvrier ; mais l'ouvrier ne gagne rien à ce commerce-là, puisqu'il paie, au prix de beurre, une graisse indigeste. Pour les fabricants et épiciers, ce n'est pas la même chose : le cours de la margarine, d'après la circulaire du Comité de résistance, oscille *entre 75 et 130 francs les 100 kilog.*, avec prix de vente au public, nous venons de le dire, *de 200 à 260 francs.*

La France, dit encore la circulaire, consomme à peine 600.000 kilog. de margarine par an, le reste est pour l'exportation ; or, d'après nos recherches, l'arrondissement de Senlis seul en reçoit 40.000 kilog, sans compter ce qui nous arrive mélangé au beurre, dont la mousseline enveloppante révèle la présence par une odeur de chandelle bien caractérisée

Si les fabricants et épiciers en gros font signer des pétitions contre la proposition Cluseret, c'est qu'ils savent que la margarine vendue sous son vrai nom n'atteindra jamais le prix de 200 et 260 francs. Toutefois il faut rendre justice aux épiciers en gros, ils sont gens intelligents : après le faux poivre, c'est le faux beurre, marchandises sans cours.

Le véritable intérêt de la culture, dans ce moment où les nouveaux procédés de fabrication du beurre vont le rendre plus abondant et moins coûteux, c'est d'appuyer et de faire appuyer par les députés et sénateurs la proposition Cluseret.

Plâtrage des vins. — Puisque nous en sommes aux falsifications, finissons-en avec le plâtrage des vins où les Ministres s'embrouillent quand les conseils d'hygiène sont unanimes. Le plâtrage se fait dans tout le midi de la France, et surtout dans l'Aude; il se fait à vue de nez et généralement dans la cuve de fermentation. Si l'année est bonne, les raisins bien mûrs, la dose de plâtre est faible; si, au contraire, l'année est humide, la grappe en partie altérée et, par suite chargée de mauvais ferments, on plâtre sans mesure.

Les gens du pays, même dans les bonnes maisons, comme nous l'avons constaté, boivent ce vin sans répugnance et sans crainte, c'est vrai; mais il faut remarquer d'abord qu'ils y sont habitués, et de plus que c'est surtout le vin d'exportation qui est travaillé. Le plâtre donne, par double décomposition, un précipité lent de tartrate de chaux qui, comme le carbonate de chaux dans la double carbonatation des fabriques de sucre, entraîne toutes les impuretés et les mauvais ferments; de plus il laisse du sulfate de potasse qui est antiseptique. On cherche à remplacer le plâtre par le phosphate de chaux, c'est mal se rendre compte de l'opération du sulfatage; on obtiendrait un résultat meilleur en ajoutant au vin doux du sucrate de chaux qui reproduirait exactement ce qui se passe dans la clarification des sirops.

La loi en souffrance tolère deux grammes de sulfate de potasse par litre; c'est tout ce que l'estomac peut supporter. Si c'est insuffisant pour la conservation des vins malades et peu alcooliques, les vigneronns ont la ressource complémentaire du vinage. Grâce au plâtrage on arrive encore à faire entrer une assez forte dose de vin de raisin sec dans la cuve; c'est un nouveau motif de laisser au plus tôt à la loi tout son effet.

Champs de démonstration. — Nos champs libres de démonstration qui ont mis en lumière la science, le désintéressement et le dévouement d'un certain nombre de nos collègues, vont devenir officiels. Nous pouvons tirer un très grand profit de cette nouvelle situation: montrer à l'administration par des chiffres qui ne pourront être mis en doute, que les grands de la science agricole et grandelets de la pratique auraient gagné à faire leurs essais dans nos fermes. M. Alexandre, professeur d'agriculture départemental, nous a demandé les noms et adresses des propriétaires de champs de démonstration: « Car j'ai besoin de m'entendre avec eux, » dit-il, « pour l'installation des champs qui doivent être faits cette année. » Nous avons

répondu immédiatement; et nos collègues sont prévenus depuis quelque temps déjà. Il est probable que la Société recevra une communication officielle à ce sujet.

Petite Bibliothèque du *Progrès Agricole*.

G. RAQUET, directeur.

M. Raquet, d'Amiens, dont les grands journaux d'agriculture ont longtemps reçu les communications scientifiques, dirige depuis trois ans le journal le *Progrès Agricole de la Région du Nord*. Avec l'aide de collaborateurs connus, il prépare en même temps ce qu'on pourrait appeler la bibliothèque du cultivateur. Sous une forme simple, dans un cadre restreint, il condense tous les éléments d'une branche de la science agricole. Nous avons sous les yeux trois de ses opuscules, et nous sommes heureux de les faire connaître, car ils méritent d'être propagés.

1

M. Garola, de la Station agronomique d'Eure-et-Loir, a fait les *Prairies temporaires à base de graminées*. Son exposé est simple et le développement clair :

« La consommation de la viande augmente par le fait de la concentration
 « de la population dans les villes; les débouchés ne feront donc pas défaut de
 « sitôt. Mais, pour faire de la viande, il faut des prairies, et la meilleure est
 « la prairie temporaire à base de graminées qui laisse au sol un excès d'azote
 « et évite les pertes que donne la stabulation. Le choix du sol, son entretien,
 « les qualités des animaux à mettre à l'engrais rien n'est oublié, et le dernier
 « mot de la science s'y trouve avec les derniers résultats de la pratique ».

2

« C'est M. Doyen, professeur départemental de Meurthe-et-Moselle, qui
 « a abordé la question assez difficile du choix et de l'alimentation des vaches
 « laitières. Il y a de la méthode et de la netteté dans la première partie : ses
 « races sont bien caractérisées et faciles à reconnaître. Tout ce qui concerne
 « l'alimentation, objet de la deuxième partie, est résumé en quinze pages.
 « M. Doyen est de l'école de Grandeau, il croit que la culture pourrait avoir
 « meilleure allure; mais il évite de froisser et fait comme le curé en chaire,
 « il dit *nous* : « on pourrait *nous* reprocher d'être demeurés trop ignorants
 « des choses de notre métier ». — Reconnaissons que M. Doyen s'emploie
 de son mieux à éteindre cette ignorance.

Emploi des Engrais, par M. Garola, directeur de la Station de Chartres.

« M. Garola n'a pas la prétention de faire du neuf; il prend la science où elle est arrivée et n'affirme que les résultats confirmés par l'expérience. « Consulter les plantes et ne pas négliger le fumier, sont deux choses qu'il recommande avant tout. »

« En somme, il a fait sur les engrais, un livre classique, un dictionnaire « de poche, qui donne à l'instant même au cultivateur ce qu'il veut savoir « sur la composition d'un engrais, son action immédiate ou tardive et ses « effets sur la végétation des différentes plantes : céréales, racines ou four- « rages. »

Nous ne pouvons qu'encourager M. Raquet à continuer son œuvre, en lui souhaitant d'avoir toujours la main aussi heureuse dans le choix de ses collaborateurs.

X. LEFEBVRE DE LA FARGUE.

Nous recevons depuis longtemps déjà, comme échange, une excellente Revue des intérêts pomologiques, qui se publie à Argentan.

Nous sommes convaincu rendre service à nos collègues en leur donnant le sommaire du dernier numéro. X. L.

Le Cidre et le Poiré,

Revue mensuelle des intérêts pomologiques, organe des Comices et Syndicats agricoles et des Sociétés horticoles de France.

(Sommaire du n° 4. Août 1890, deuxième année.)

Science et pratique : Bulletin des Analyses effectuées au Laboratoire de Trouville-sur-Mer (suite). A. Truelle.

Le Marc de Pommes, son emploi, sa conservation (suite et fin). A. Houzeau.

Répression des Fraudes commises dans le Commerce des Engrais.

H. Lemarquand.

Soins indispensables à donner aux jeunes arbres fruitiers. Un Groupe d'Agriculteurs.

A propos de la *Cetonia Stictica*. E. Blanchard.

Renseignements pomologiques. E. Lacaille.

Le Trésor et le Sucrage. A. Vivien

Renseignements.

Jurisprudence usuelle. M° X...

Correspondance.

Partie Commerciale.

**Ordre du jour de la Séance du Mardi 14 Octobre
1890.**

Lecture du procès-verbal.
Proclamation de nouveaux membres.
Résumé de la correspondance.
Le Tarif des Douanes.
Les Champs de démonstration.
Communications diverses.

*Messieurs les Sociétaires sont instamment priés d'être exacts
à cette séance.*

Ouverture de la Séance à 2 heures 1/2

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

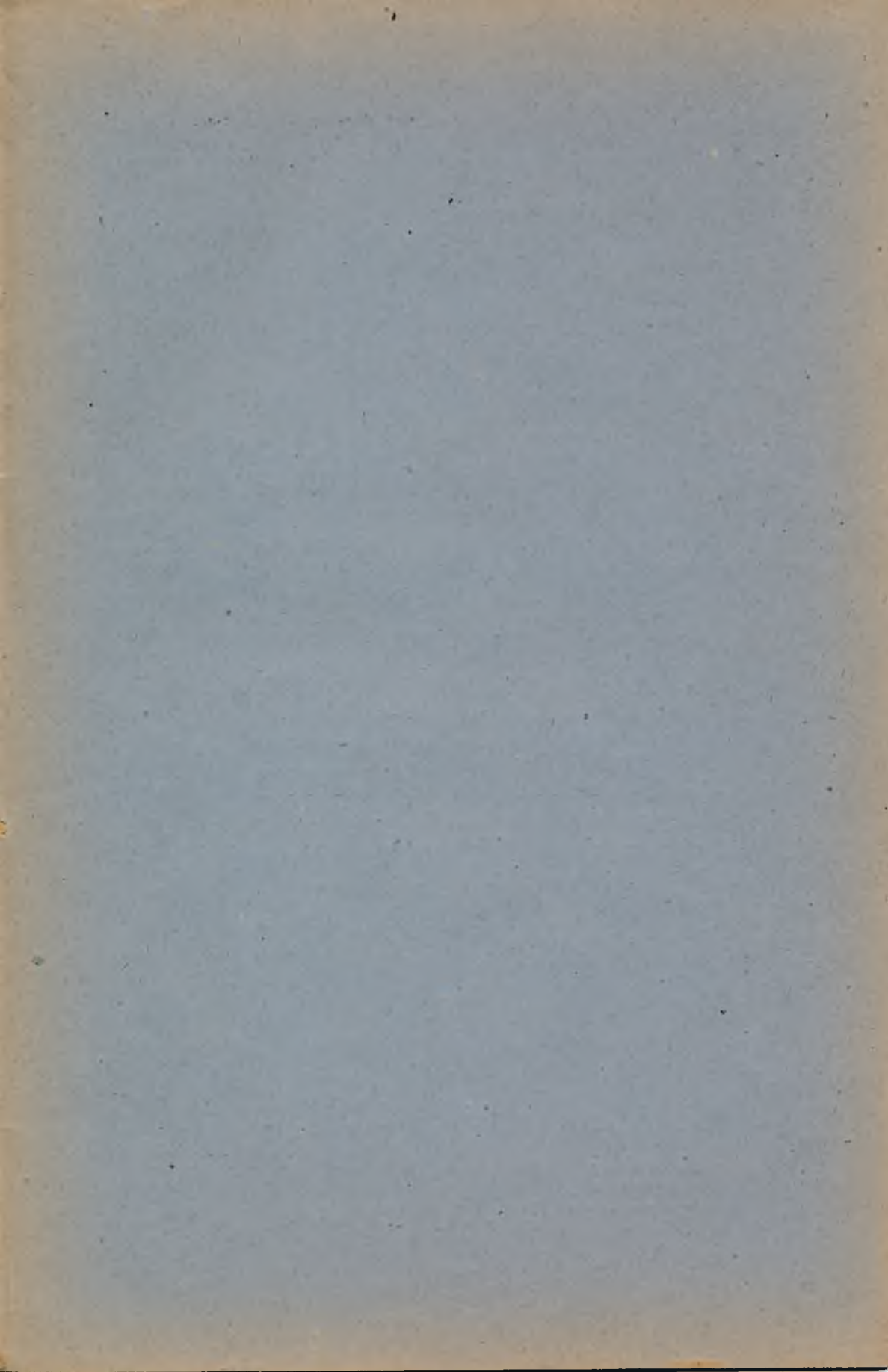


TABLE DES MATIÈRES

DU 182° NUMÉRO DU BULLETIN

	Pages.
Procès-verbal de la Séance du Mardi 15 Juillet 1890	1
Les Vers blancs en 1890 (M. Gibert, de Lévignen)	3
Le Crédit agricole par les Syndicats (M. Méline)	13
Revue : Les 40 francs sur le sucre. — La margarine. — Le plâtrage des vins. — Les champs de démonstration (M. Lefebvre de la Fargue)	14
Petite Bibliothèque agricole	17
Le journal <i>le Cidre et le Poiré</i>	18
Ordre du jour de la Séance du Mardi 14 Octobre 1891	49
